

FLEURY | MAG

NUMÉRO 102

SEPT. • OCT.
2020

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



COVID-19 UNE RENTRÉE INÉDITE

[PAGE 6]

Libération | Le 25 août 1944, Fleury est libérée

« La "libération" de Paris et de sa région appartient à ces grands moments fondateurs de notre République, s'inscrivant dans le temps long de la Révolution française. » Tels ont été les mots de M. le Maire pour introduire la cérémonie qui se tenait dans le cimetière communal. Il a ensuite rappelé les enjeux de cette date du 25 août 1944 qui mettait fin à de terribles années d'occupation et de collaboration. Il a également honoré la mémoire de ceux et celles qui ont été les héros ou les victimes de cette guerre, rappelant l'épisode tragique d'Oradour-sur-Glane, symbole de barbarie. « Il est de notre devoir de ne pas oublier, ne pas oublier que la haine se nourrit de l'ignorance et que l'histoire doit nous servir à comprendre l'avenir. »



5 septembre | Fête de la ville et des associations

Pour bien démarrer l'année scolaire, une grande fête était organisée le 5 septembre à la Pointe-Verte. Regroupant fête de la ville et forum des associations, ce grand rendez-vous de rentrée proposait plus de 50 stands municipaux et associatifs, des démonstrations et des animations musicales et artistiques : biguine avec Reflet d'Outre-Mer, danse avec Démé et Nieta, karaté avec l'école Cocâtre, parade de Bwa Bandé, concerts des professeurs et ateliers du CMA, de Sao culture... Vers 18h, Monsieur le Maire, qui avait enfin retrouvé son discours grâce à de jeunes enquêteurs avisés, a pris la parole, avant de céder la place à la tombola et ses lots surprise. La journée s'est achevée autour d'un repas citoyen et avec le bal-musette de Muzikadanc, la fanfare de la compagnie La Belle Image et le concert jazz de Scarface.



Fleury mag', journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4000 exemplaires sur papier 100% PEFC -

Directeur de la publication : Olivier Corzani ■ Directeur de la communication : William Le Bellec ■ Rédaction : William Le Bellec - Claire Robert ■
Mise en pages : Sophie Rouxel ■ Conception graphique : Studio Plus-sa - www.studioplussa.com ■ Impression : imprimerie Grenier ■
Distribution : Le Colporteur ■ Photos et visuels : Ville de Fleury-Mérogis - Page 2 (fête de la ville/forum des associations) et 3 : Joël Manuel -
Page 17 : Ludovic Souillat.



Un été au rythme des familles



C'est une rentrée particulière que nous vivons cette année avec l'épidémie de la Covid-19. Cet été, il n'était pas question de laisser l'épidémie prendre le dessus. Au contraire, nous avons tous besoin de souffler, d'évacuer, de retrouver le plaisir d'être ensemble.

C'est pourquoi, vos élus et les services municipaux se sont mobilisés pour vous proposer un bel été. Un été riche d'activités. De nombreuses sorties ont été organisées, avec leur lot de surprises et de souvenirs. Du plaisir de sentir l'iode pour une journée à la mer, à l'intérêt de visiter un château ou la surprise de découvrir le magnifique zoo de Beauval, un parfum de vacances soufflait sur Fleury-Mérogis.

Je le réaffirme souvent, notre service public est précieux. Il a fallu préparer cette programmation en moins d'un mois, mais également continuer d'assurer le ramassage des déchets, d'accueillir vos enfants, de préparer les colonies de vacances pour nos enfants et nos jeunes, les centres de loisirs, les activités pour les personnes retraitées, etc.

Les services ont également été mobilisés pour assurer les travaux d'été et la meilleure rentrée possible à vos enfants. C'est un plaisir de pouvoir annoncer que la toiture du CMA a été entièrement refaite. Les infiltrations d'eau pendant les épisodes de pluies ne seront plus qu'un lointain souvenir. Vous trouverez ces informations dans ce mag ainsi qu'un décriptage du budget de l'année, voté avant l'été.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Chaleureusement.

Olivier CORZANI Votre maire



1



2



3



4



5



6



7

1 • SÉJOURS ÉTÉ Avec les séjours proposés par la Ville et les Pionniers de France, les 6-15 ans ont découvert plusieurs belles régions de France: bords de mer en Vendée et en Charente-Maritime, montagne en Haute-Savoie, sur les bords de l'Ardèche, etc.

2 • ZOO À l'occasion de la sortie familiale du 9 juillet, les enfants ont découvert le monde merveilleux des animaux au ZooParc de Beauval à Saint-Aignan (Loir-et-Cher).

3 • SÉANCES CINÉMA Transats, chaises longues, petite laine ou couverture et des films à la belle étoile: cet été (les 18 juillet et 26 août), le cinéma prenait l'air!

4 • ARTS DE RUE La Cie Tétrofort s'était donné un drôle de défi le 22 août aux Aunettes: mettre en scène, avec des moyens dérisoires, 20 contes célèbres en trois quarts d'heure! Le chaperon rouge, les trois petits cochons... tout y est passé!

5 • QUIZZ ANIMÉ Le 28 août, les seniors se sont retrouvés pour un après-midi convivial à l'Espace intergénérationnel. Des retrouvailles bienvenues en ces temps incertains.

6 • JOURNÉE PÉTANQUE Le 11 juillet, le club de pétanque de Fleury organisait un tournoi, sous le soleil et dans la bonne humeur.



8



10



11



9



12



13



14



15

7 • JEUNESSE Des grands mats et des voiles, une immense étendue d'eau... quel dépaysement au lac de Viry-Châtillon! Accompagnés par les animateurs du service Jeunesse et les éducateurs de la base nautique, les jeunes de 11 à 17 ans ont découvert la voile ou le paddle et navigué plusieurs heures.

8-9 • ATELIERS FOOTBALL Vendredi 7 août, les enfants posent avec les joueuses professionnelles de la D1 du FCF Fleury 91. Tout l'été, les 8-12 ans et les 13-18 ans ont participé à des ateliers hebdomadaires encadrés par le club.

10-11 • CENTRES DE LOISIRS Les enfants ont fait le plein d'activités et de souvenirs pendant tout l'été grâce au riche programme concocté par leurs animateurs: rollers, vélos, ateliers créatifs, jeux, pique-nique, sorties en forêt, baignades...

12-13 • C'EST ENCORE LOIN LA MER? Que seraient les vacances sans escapade à la mer? La Ville a organisé six sorties à la mer. Des départs en bus pour une grande journée en famille au bord de l'océan.

14-15 • DICTÉE À CIEL OUVERT Enfants, parents, aînés, ils se sont tous prêtés au jeu et ont relevé le défi de l'orthographe avec l'opération « Dictée pour tous » (18 juillet et 8 août). L'occasion de réviser et de tenter de gagner des récompenses.

ÉCOLE

MASQUES ET CONSIGNES: UNE RENTRÉE INÉDITE

Dans les cours d'école, ce mardi 1^{er} septembre, soleil et fraîcheur sont au rendez-vous. Petits et grands attendent leur tour au portail. Pour certains, c'est la première rentrée. Autant dire un petit événement. Pour d'autres, la rentrée est plutôt synonyme de retrouvailles avec les copains et copines. Enfin, pour ceux qui viennent d'arriver à Fleury, il y a un peu d'appréhension. Pour tous, cette rentrée 2020 est un peu particulière. Elle est placée sous le signe de la prudence : distanciation, gestes barrière... Les maîtresses sont masquées et les consignes strictes. Chaque école a dû s'adapter au mieux.

1459 élèves sont scolarisés à Fleury-Mérogis. Les effectifs scolaires augmentent chaque année. Pour accueillir tous les enfants de plus de 3 ans, la Ville en lien avec l'Inspection académique a dû fermer la toute petite section à l'école Robert-Desnos (enfants de moins de trois ans admis sur dérogation). En prévision des prochaines années, la municipalité continue de travailler sur le projet d'un nouveau groupe scolaire.



EFFECTIFS

Écoles	Desnos	Langevin	Curie
Maternelles	10 classes	9 classes	7 classes
Élémentaires	22 classes	15 classes	17 classes

DÉMARCHES DE RENTRÉE

Pour établir la fiche sanitaire de votre enfant et calculer le quotient familial de votre foyer, présentez-vous **avant le 30 septembre** au service Régie avec les documents suivants :

- Le carnet de santé de votre (vos) enfant(s) pour établir la fiche administrative (obligatoire pour l'accueil des enfants à la restauration, le périscolaire, le mercredi et durant les congés scolaires).
- Votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 ou une attestation RSA pour le calcul de votre quotient familial. À défaut, vous serez facturé au montant maximum.

Attention! Depuis septembre, il n'y a plus de préinscriptions sur le portail Famille pour la restauration et les mercredis. Restent obligatoires celles pour le centre de loisirs pendant les congés scolaires. Un calendrier vous sera remis par les équipes d'animation.

CARTE DE TRANSPORT

Si votre enfant doit prendre le bus pour se rendre au collège (de Sainte-Geneviève-des-Bois ou de Bondoufle), souscrivez un abonnement à Imagine'R via le site www.iledefrance-mobilites.fr

La Ville attribue une aide financière de 35 euros pour l'année scolaire 2020/2021. Elle concerne les élèves non boursiers et ceux dont le revenu fiscal 2019 des parents n'excède pas 40 000 euros.

Présentez-vous au service Régie en mairie avec les documents suivants : attestation du titre de transport Imagine'R délivré par GIE COMUTITRES, avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019, relevé d'identité bancaire (RIB) pour le versement de l'aide.

CARTE SCOLAIRE LA RENTRÉE DES COLLÉGIENS

Suite à une modification de la carte scolaire pour une partie des collégiens domiciliés à Fleury-Mérogis, certains élèves entrant en 6^e sont scolarisés au collège Charles-Péguy à Bondoufle. Il s'agit de tous ceux qui habitent les quartiers sud de la ville. Cette nouvelle sectorisation sera progressive sur quatre ans.

413 F : UNE LIAISON DIRECTE VERS BONDOUFLE

Île-de-France Mobilités a mis en place une solution de transport adéquat dès cette rentrée. Le transporteur TICE assure une liaison directe, la ligne 413 F, qui permet aux collégiens concernés de se rendre directement au collège Charles-Péguy à Bondoufle. **Les arrêts (du lundi au vendredi) sont les suivants :** Résidences (8h02), Rond-point de Fleury (8h05), Mairie (8h06), Hôpital Manhès (8h07), ZI des Ciroliers (8h09), arrivée à Bondoufle rue des Clos (8h15).



Le collège Charles-Péguy à Bondoufle.

Plus d'infos au 01 60 91 91 91 (service départemental des collèges) et sur www.bus-tice.com



RÉGIE MUNICIPALE > 01 69 46 72 20 > regie@mairie-fleury-merogis.fr

Lundi de 13h à 17h30, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, samedi de 9h à 12h.

VIOLENCES URBAINES

AGIR POUR L'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE! LE MAIRE INTERPELLE LES MINISTRES DE L'INTÉRIEUR ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Quelques jours après la rixe qui s'est déroulée sur la rue Rosa-Parks, le maire a écrit au ministre de l'Intérieur pour demander des renforts de gendarmerie.

Le vendredi 2 août dernier, de violentes altercations entre plusieurs groupes d'individus sont survenues à Fleury-Mérogis. À leurs fenêtres ou dans la rue, des parents, des enfants, ont été témoins de ces violences, largement diffusé sur les réseaux sociaux. « Ces faits qui sont d'une violence rare ont provoqué un vif émoi pour les habitants de notre commune », déplore le maire qui s'était rendu sur place peu après les faits : « Cette rixe est une alerte. Elle ne traduit pas une situation non maîtrisée ou non maîtrisable. Elle est le résultat d'une dégradation de conditions de sécurité sur le territoire depuis plusieurs années. » Poursuivant, Olivier Corzani tire la sonnette d'alarme : « Il est urgent de renforcer les moyens humains et matériels des forces de l'ordre sur notre territoire. »

« Elle appelle aussi une réponse forte, concertée et coordonnée avec l'État sur tous les fronts afin de cimenter le vivre-ensemble républicain - sécurité bien sûr mais aussi éducation, développement des services publics du quotidien... » Ainsi, pour aller de l'avant et lutter avec sérieux et responsabilité contre le phénomène de violences urbaines, il y a urgence pour le maire à mettre en œuvre un plan d'action global dont le soutien de l'État s'avère indispensable. « Cela nécessite l'application d'un ensemble de mesures s'inscrivant à la fois sur le court et long terme et engageant la responsabilité de tous les maillons de la puissance publique. » C'est le sens du courrier qu'a adressé le maire aux ministres de l'Intérieur et de la cohésion des territoires.

UNE SEULE LOI DOIT PRÉVALOIR PARTOUT : CELLE DE LA RÉPUBLIQUE !

La nature de la gravité des faits rapportés souligne plus que jamais le besoin d'un renforcement des effectifs de gendarmerie présents sur la ville.

● Scannez le QR Code ci-dessous pour lire l'intégralité du courrier adressé aux deux ministres, consultable sur le site internet de la ville.



VIOLENCES URBAINES | LE MAIRE INTERPELLE LES MINISTRES DE L'INTÉRIEUR ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Agir pour l'égalité républicaine. Le maire interpelle les ministres de l'Intérieur et de la Cohésion des territoires.

Le vendredi 2 août 2020, de violentes altercations entre plusieurs groupes d'individus sont survenues à Fleury-Mérogis. À leurs fenêtres ou dans la rue, des parents, des enfants, ont été témoins de ce déferlement de haine et de violence, largement diffusé sur les réseaux sociaux.

Nous sommes encore toutes et tous consternés par ce qui s'est produit. Rien ne saurait justifier de tels comportements inadmissibles, indignes de notre ville et de ses habitants. Une seule loi doit prévaloir partout : celle de la République.

Fort heureusement, les gendarmes ont su faire preuve d'une mobilisation exemplaire pour identifier et interpeller les auteurs de troubles. Justice sera rendue.

Toutefois, la gravité des faits rapportés souligne plus que jamais le besoin d'un renforcement des effectifs de gendarmerie présents sur la ville. Elle appelle aussi une réponse forte, concertée et coordonnée avec l'État sur tous les fronts afin de cimenter le vivre-ensemble républicain - sécurité bien sûr mais aussi éducation, développement des services publics du quotidien...

Pour aller de l'avant, pour lutter avec sérieux et responsabilité contre le phénomène de violences urbaines, il y a urgence à mettre en œuvre un plan d'action global pour lequel le soutien de l'État s'avère, en effet, indispensable. Cela nécessite l'application d'un ensemble de mesures s'inscrivant à la fois sur le court et long terme et engageant la responsabilité de tous les maillons de la puissance publique.

C'est le sens du courrier qu'a adressé le maire aux ministres de l'Intérieur et de la Cohésion des territoires.

Plus de détails sur le courrier adressé aux ministres



INTERVIEW | “ LA SANTÉ, UN DROIT FONDAMENTAL ”

Le 4 septembre, la Ville en partenariat avec l'ARS organisait une journée de dépistage Covid gratuit, sans ordonnance et sans rendez-vous, pour tous les habitants. M^{me} Moisan, maire-adjointe chargée des Affaires sociales, du Logement et de la Santé, est à l'initiative de cette opération.

Réélue maire-adjointe aux dernières élections municipales, elle est en charge de plusieurs secteurs clés : les affaires sociales, le logement et la santé. « *La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social; elle implique la satisfaction de tous les besoins fondamentaux de la personne, qu'ils soient affectifs, sanitaires, nutritionnels, sociaux ou culturels. La santé représente l'un des droits fondamentaux de tout être humain et ce quelles que soient ses origines, sa religion, ses opinions politiques ou sa condition sociale. C'est pourquoi développer une vraie politique santé me tient particulièrement à cœur.* »

FM : Quel regard portez-vous sur la situation de la ville en matière de santé ?

M^{me} Moisan : Lorsque nous avons été élus, la ville était dépourvue de médecins. Les mauvaises relations entretenues avec les maires précédents avaient fini par décider les deux médecins implantés à Fleury à partir. Nous avons dû batailler pour obtenir l'installation de nouveaux professionnels aux cabinets médicaux des Sources et des Joncs-Marins. La Ville s'efforce d'offrir les meilleures conditions possibles aux médecins libéraux : gratuité du loyer la première année, fourniture du matériel informatique et du mobilier, gratuité du ménage... Ces conditions valent aussi pour les autres spécialistes tels que les dentistes, ostéopathes, psychologues, etc. Mais hélas elles ne suffisent pas toujours à garantir une installation définitive, à l'instar de M^{me} Provost, kinésithérapeute, qui a décidé de partir.

FM : Quelle politique de santé publique souhaitez-vous mettre en place dans les mois et années à venir ?

M^{me} Moisan : pour moi, la santé, c'est une bataille permanente. Après d'âpres discussions, j'ai obtenu de l'Agence régionale de la santé (ARS) que Fleury-Mérogis, à l'instar d'autres villes, bénéficie de l'opération « Barnum », cette journée de dépistage COVID (test virologique PCR) gratuit



pour toute la population. Rappelons qu'une étude* de l'Observatoire régional de santé a souligné la surmortalité survenue dans certaines communes et intercommunalités franciliennes. On y apprend que ce sont les villes de Sarcelles et de Fleury-Mérogis qui présentent les plus forts taux de surmortalité (respectivement 3,8 et 3,7 fois supérieurs aux décès observés en moyenne annuelle sur les cinq dernières années), suivis de Savigny-le-Temple, Grigny, Villeneuve-la-Garenne, etc.

FM : La Ville vient de recruter un cadre administratif chargé de la santé. Quelles sont ses missions ?

M^{me} Moisan : Ce recrutement va permettre de poursuivre la relation que j'ai instaurée avec les professionnels de santé de la ville mais aussi de développer des actions de sensibilisation et de prévention : en direction des plus jeunes (prévention bucco-dentaire, alimentation...) mais aussi des aînés (médecine à domicile, aides aux personnes isolées, maintien des personnes âgées à leur domicile...). Il sera également chargé d'un beau projet, celui de la création d'un centre municipal de santé qui devrait améliorer l'accès aux soins de l'ensemble de la population.

* Observatoire régional de santé, « Surmortalité durant l'épidémie de Covid-19 dans les communes et intercommunalités franciliennes », Focus santé juillet 2020.

ENTRÉE DE VILLE

UN NOUVEAU ROND-POINT POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

En entrée de ville, au niveau de la RD445, les travaux sur le giratoire se poursuivent. Ils s'achèveront en novembre. Il s'agit d'un réaménagement complet du rond-point : réfection totale de la voirie, réduction de l'îlot central pour ralentir la circulation, réaménagement et sécurisation des voies et des traversées réservées aux piétons et vélos, remplacement des arrêts de bus. Réalisés par le Département, les travaux du rond-point sont réalisés pour un montant d'1,1 million d'euros, pris complètement en charge par le Département.



SAINT-EUTROPE | UNE MARE POUR LA BIODIVERSITÉ

L'Agence des espaces verts, en charge de l'aménagement et de la gestion de la forêt de Saint-Eutrope, informe la Ville de prochains travaux sur la plaine d'Escadieu. Une mare existante sera agrandie, passant d'une superficie de 300 m² à 1 hectare. Le chantier se déroulera en plusieurs



étapes : décaissement du sol, modelage des berges, dispersion de la terre sur le site. Un des objectifs de ce chantier est de favoriser et d'étendre l'emprise des milieux humides qui sont riches en biodiversité et actuellement très menacés. Des mares forestières seront également restaurées.

Plus d'infos sur www.aev-iledefrance.fr

ENTRETIEN | GRAND MÉNAGE DANS LES ÉCOLES

Le service Entretien est composé de 28 agents répartis sur l'ensemble des bâtiments communaux. Chaque jour, dès 5 heures du matin, les équipes s'activent pour assurer la propreté des lieux ouverts au public. L'été est l'occasion de réaliser un ménage complet dans toutes les écoles et les salles de restauration. Un gros travail qui exige de retirer l'ensemble du mobilier scolaire, de le lessiver ainsi que les murs, de décaper les sols et de les cirer. Un grand coup de propre terminé à temps pour la rentrée.

LA CRISE SANITAIRE : UN SURPLUS DE TRAVAIL POUR LES AGENTS D'ENTRETIEN

Pendant le confinement, les équipes d'entretien ont dû assurer le nettoyage et la désinfection des structures restées ouvertes au public (groupe scolaire Joliot-Curie, ateliers techniques,

mairie...). Avec la réouverture des écoles le 9 juin, les équipes ont mis en place de nouvelles mesures sanitaires : nettoyage régulier des surfaces, du mobilier, des toilettes, de la restauration, etc. Une attention particulière est apportée aux zones de contact comme les poignées et les rampes, et l'aération est assurée chaque matin.

Pour cette rentrée 2020, elles sont à nouveau sur le pont pour appliquer les protocoles en vigueur. Saluons la mobilisation de ces agents « invisibles » qui participent à la lutte contre la pandémie et assurent la sécurité de tous.



TRAVAUX D'ÉTÉ

Cet été, la Ville a réalisé différents travaux pour un montant global de **225 828 €**. En voici la liste non exhaustive.

► **RÉFECTION ET ÉTANCHÉITÉ COMPLÈTE DES TOITS TERRASSES DU CMA (46 000 €) ET REMPLACEMENT DE LA VERRIÈRE (36 817 €), REPRISE DES MURS ET DES ENDUITS PEINTURE (RÉGIE MUNICIPALE).**

► Remplacement des éclairages (ampoules à led) dans la salle Cerdan du gymnase (43 520 €).
► Remplacement de l'éclairage (ampoules à led) des candélabres aux abords des écoles Paul-Langevin et Joliot-Curie (10 000 €).

► Remplacement de la porte et pose de volets roulants du local ASVP au Club house (8 310 €) et réfection enduits, peinture et éclairage (régie municipale).

► **RÉFECTION ET ÉTANCHÉITÉ DES VESTIAIRES DE RUGBY ET DE FOOTBALL (56 881 €).**

► **ÉTUDE DE LA CHARPENTE DE L'ÉGLISE (4 000 €).**

► Divers travaux dans les écoles et les crèches : pose de films occultants ou de stores, petites réparations d'électricité et d'éclairage, aménagements... (régie municipale), etc.



Travaux sur les toits terrasses du Cma.



Le 21 juillet, l'association l'UNRPA organisait un repas convivial à destination des personnes retraitées de la ville. Une belle initiative qui a permis des retrouvailles chaleureuses.

LA RENTRÉE DES SENIORS

Pour les retraités aussi, c'est la rentrée !

Le 28 août, ils sont retournés à l'école avant tout le monde avec un quizz sur le thème « Le monde des femmes ». Dans un décor de rentrée des classes (ancienne carte de France, certificat d'étude et bureau d'écolier), assis derrière leurs tables, ils ont répondu à une série de questions à l'instar des jeux télévisés. Ambiance garantie !

Le 10 septembre, les seniors se retrouvent à nouveau pour partir à la découverte de l'extraordinaire jardin de Jean-Pierre Coffe, célèbre cuisinier, critique gastronomique, écrivain et amateur de plantes. Direction :

l'Eure-et-Loir. **Le 25 septembre**, ils ont rendez-vous à l'Espace intergénérationnel pour un thé karaoké animé par Noëlla de 14h à 17h. Rien de tel pour sortir de chez soi, partager un moment convivial avec des voisins ou des amis.

Du 5 au 9 octobre, la Semaine bleue déclinera un programme spécial seniors sur le thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire, un enjeu pour l'après-Covid ».

Enfin, **du 10 au 17 octobre**, un groupe de retraités part visiter l'Aude. Belle rentrée à tous !

Pour toutes les activités et sorties, le port du masque est obligatoire.

SERVICE SENIORS | NAVETTES COURSES

- **Auchan Brétigny-sur-Orge** les vendredis 2 et 30 octobre, 7 novembre.
- **Leclerc Fleury-Mérogis** les vendredis 9 octobre, 13 novembre.
- **Carrefour Sainte-Geneviève-des-Bois** les vendredis 18 septembre, 16 octobre.
- **Leclerc Viry-Châtillon** les vendredis 25 septembre, 23 octobre.



HORAIRES DU BUS : Mairie 13h30 - Rond-point Chaqueux 13h40.

SERVICE RETRAITÉS EN MAIRIE > RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS AU 01 69 46 72 00

AIDE ALIMENTAIRE : REPRISE DES DISTRIBUTIONS

En septembre, les distributions alimentaires du CCAS reprennent à l'Espace intergénérationnel. Attention, il faut être déjà inscrit comme bénéficiaire du dispositif. N'oubliez pas votre masque !

- **Épicerie du partage** : mercredis 23 septembre, 14 et 28 octobre, 4 et 25 novembre de 9h à 12h.
- **Marché du partage** : samedis 3 et 7 octobre, 7 et 21 novembre de 9h à 12h.



BUDGET 2020

UN BUDGET AU SERVICE DE L'HUMAIN, TOURNÉ VERS L'AVENIR !

Crise sanitaire oblige, le Conseil municipal a adopté le budget 2020, le 29 juin dernier. Ce document, certes d'apparence très administratif, revêt une grande importance dans notre vie démocratique locale. Le budget vise, en effet, à répondre à des questions fondamentales : quels sont les projets et choix politiques qui seront réalisés cette année ? Comment les finance-t-on... ? Malgré les conséquences de l'épidémie du Covid-19 sur les finances de la Ville (une perte de près 380 000 € de recettes et des dépenses supplémentaires en l'espace de trois mois), l'équipe municipale a travaillé à l'élaboration d'un budget sérieux et ambitieux pour la commune.

Ce nouveau budget ne doit pas simplement se réduire à des problématiques de gestion financière. Il entend aussi traduire par des actes concrets une certaine ambition pour Fleury : **une ville à vivre qui se veut protectrice et solidaire ; une ville à vos côtés qui vous aide dans votre quotidien pour élever vos enfants, vous divertir, vous cultiver, apprendre...**

CE DOSSIER DÉCLINE LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ET ENGAGEMENTS QUE LA MAJORITÉ A DÉCIDÉ DE METTRE EN ŒUVRE EN 2020.

LES GRANDS PRINCIPES ET CHOIX BUDGÉTAIRES POUR FLEURY EN 2020



ÉCLAIRAGE RUDDY SITCHARN, MAIRE-ADJOINT CHARGÉ DE LA VIE ÉCONOMIQUE, DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DES FINANCES

L'élaboration du budget est un moment fort de la vie municipale. Il est le reflet de la politique et des ambitions portées par le Maire et la Municipalité. Adopté le 29 juin dernier, le budget 2020 affiche une volonté toujours aussi forte de maintenir une gestion rigoureuse, de continuer les efforts en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement, sans renoncer à l'ambition des grands projets, aux services aux Floriacumois

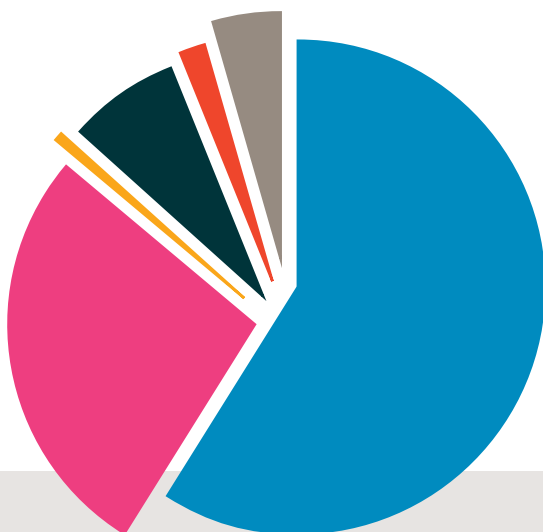
et à construire la ville de demain. Être rigoureux dans la gestion du budget de la commune est une évidence qui ne doit pas se faire au détriment de notre qualité de vie. Il s'agit simplement de prioriser nos dépenses de façon pluriannuelle pour être au plus près des besoins des habitants.

En conciliant continuité et innovation, vie quotidienne et vision d'avenir, dans une gestion sérieuse et efficace de l'argent public, nous travaillons pour offrir à nos concitoyens une ville dynamique, attractive et agréable à vivre, mais aussi solidaire et engagée dans le développement durable. Dans une conjoncture marquée par la baisse des dotations de l'État et la perte de recettes économiques, la municipalité a choisi de regagner des marges de manœuvre pour continuer à développer une politique ambitieuse et solidaire et ce, en maintenant son niveau d'investissement, une équation pas toujours simple à résoudre. ■

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

D'UN MONTANT DE 16 191 891 EUROS

- Impôts et taxes (59,15 %)
- Dotations, subventions et participations (27,18 %)
- Autres produits et gestion courante (0,37 %)
- Excédent (7,35 %)
- Atténuation de charges (1,67 %)
- Produits des services (4,28 %)





Candélabre à Langevin



Vestiaires foot

UNE GESTION RIGoureuse DE NOS FINANCES POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR

Ces dix dernières années, les finances de la Ville étaient gérées de manière irresponsable, à la « petite semaine », sans vision d'avenir... L'exemple flagrant de cette gestion catastrophique fut l'emprunt surdimensionné de 5,5 millions d'euros contracté en 2015 par la précédente majorité. Résultat: nous sommes obligés de rembourser plus de 2 millions d'euros qui n'ont servis à rien, auxquelles viennent s'ajouter, bien évidemment, les intérêts. Aujourd'hui, nous tournons la page de cet amateurisme! Nous créons les conditions pour redonner de l'oxygène à nos finances.

NOTRE CAPACITÉ À INVESTIR S'AMÉLIORE 500 000 € « d'autofinancement » en 2020 contre 246 258,71 € en 2019.

Décryptage: en jargon administratif, « l'autofinancement » correspond à la différence entre les dépenses de fonctionnement (payer les salaires, les factures d'électricité des bâtiments communaux, « nos charges »...) et les recettes de fonctionnement (essentiellement le produit des impôts locaux...). 1€ en autofinancement équivaut à une capacité d'emprunt de 10€. Cet indicateur mesure donc notre capacité à emprunter et donc à investir dans la construction de nouveaux équipements ou dans la réhabilitation de notre patrimoine existant.

-->



Séjour en Ardèche (juillet 2020)



Séjour en Charente-Maritime (août 2020)



Covid-19 : distribution solidaire avec le SPF



Éclairage led au gymnase



Sortie voile avec les jeunes

ANTICIPER LES INVESTISSEMENTS DE DEMAIN : LES CHOSES AVANCENT !

- 1,6 million d'euros « provisionnés », soit « mis de côté », en vue de la construction de la nouvelle école.

- Des travaux de rénovation énergétique dans nos bâtiments communaux pour réduire nos charges courantes.

En 2019, les factures d'eau, d'électricité et de gaz payées par la Ville représentaient près de 650 000 €. Réduire le montant de ces factures, c'est retrouver des marges de manœuvre pour investir et agir au plus près de vos besoins.

POURSUIVRE LE TRAVAIL D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION DE NOS ÉQUIPEMENTS

Cet été, la Ville a réalisé différents travaux pour un montant global de 225 828 € (voir page 11).

Petit à petit, nous remettons en état nos équipements qui ont été, pendant trop longtemps, délaissés.

UNE RECHERCHE ACTIVE DE SUBVENTIONS POUR FINANCER DES PROJETS UTILES À LA POPULATION

651 000 € de subventions espérés en 2020 au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), pour réaliser des

travaux de rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables et mise aux normes et sécurisation des bâtiments publics.

DE NOUVELLES PLACES EN CRÈCHE POUR AIDER LES FAMILLES DANS LE BESOIN

20 places supplémentaires « régulières » seront créées grâce à la transformation de la halte-garderie en crèche multi-accueil.

DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX VACANCES POUR LA JEUNESSE

La Ville a mobilisé 50 000 € pour élargir l'offre de « séjours été » proposés aux enfants âgés de 6 à 15 ans. Grâce à cet effort financier, 50 jeunes (contre 20 l'année dernière) ont pu ainsi partir en colonie de vacances cet été.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

Maintien de l'enveloppe budgétaire de 198 000 € dédiée aux acteurs associatifs.

MAINTENIR UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT DANS LA JEUNESSE ET L'ENFANCE

La part consacrée dans le budget de fonctionnement 2020 à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse est de 40 % (soit 6 399 953 €). ■

IMPÔTS LOCAUX 2020

12,12%

> Taxe d'habitation

15,56%

> Taxe foncière

CIRQUE ET PIQUE**LES MINUSCULES ENTRENT EN SCÈNE**

« Nous avons une méthode de travail un peu particulière », prévient le comédien et dresseur de puces Jonathan Giard. En effet, son spectacle, créé avec son acolyte Stéphane Pellicia, artiste et gardien de ménagerie, évolue au fil des rencontres avec le public. Cirque et Pique est le fruit d'un long travail de créations et d'ajustements au fil des années. Il a lieu en extérieur, sur une place décorée pour l'occasion, dans une ambiance foraine et sur le registre de l'entresort, ces courts spectacles en petit comité. Bienvenue dans le drôle de cirque de la compagnie Mister Alambic !

MAIS QUELLE PUCE LES A PIQUÉS ?

Voilà que deux comédiens se sont mis en tête de revisiter le cirque... à puces ! Depuis leur Normandie, ils emmènent leur colonie de pensionnaires dans une petite boîte capitonnée de velours. Car ces stars minuscules sont l'objet de tous leurs soins. Un groupe de spectateurs sera invité à assister aux prouesses de ces bestioles magiques : enchaînements de numéros, poésie de l'absurde, performances et prestidigitation...

LES PUCES, TOUTE UNE HISTOIRE

Savez-vous que Cléopâtre se plaisait déjà au spectacle des puces domestiquées ? Et que les scientifiques des 17 et 18^e siècles les observaient derrière leurs « lunettes à puce » ? La puce de l'homme, *pulex irritans*, était d'ailleurs très commune autrefois et a disparu avec le développement de l'hygiénisme puis des pesticides. Avec la compagnie Mister Alambic, vous allez découvrir un vrai-faux musée de l'histoire du cirque à puces. Le gardien de la ménagerie se fera un plaisir de vous conter les grandes heures du cirque familial : la *pulex garnavux* ou puce jongleuse, les



sœurs Channel ou lanceuses d'épingles, la *pyroliia* ou puce à carapace optique...



CIRQUE ET PIQUE - CIE MISTER ALAMBIC
Dimanche 27 septembre - parvis Malraux
17h • 17h30 • 18h • 18h30
Spectacle de rue / cirque
En partenariat avec le Théâtre Brétigny
À partir de 5 ans - Réservation
obligatoire au 01 69 46 72 09 ou à
cvl@mairie-fleury-merogis.fr
Port du masque obligatoire

LES PROCHAINES DATES

- > *Le Tableau*, film d'animation le **2/10** à 20h
- > *Mystère Trio Quartet*, concert jazz-manouche le **10/10** à 20h30
- > *Caribbean Night Festival*, concert reggae le **17/10** à 20h30
- > *Fashion Week*, défilé de mode des habitants le **7/11** à 15h...

Toute la saison culturelle septembre-décembre 2020 est à retrouver dans la plaquette de programmation, sur le site de la Ville et sur la page Facebook.



MÉDIATHÈQUE

FAITES LE PLEIN DE CULTURE

La médiathèque, ouverte tout l'été, a retrouvé ses horaires habituels pour la rentrée: **mardi 10h-12h30 et 15h-18h, mercredi 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi 15h-19h, samedi 10h-12h30 et 14h-17h**. Romans, bandes dessinées, magazines, films, documentaires, jeux vidéo... il y en a pour tous les goûts. N'hésitez pas à demander conseils aux bibliothécaires. La médiathèque propose également un espace informatique (accès wifi, Internet, traitement de texte, impression de documents). Profitez-en !

L'accueil se fait dans le respect des consignes sanitaires: port du masque à partir de 11 ans, désinfection des mains à l'entrée. Quant aux livres et documents, ils sont mis en quarantaine (3 jours) à leur retour à la médiathèque !

● Médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux - 01 60 16 30 60.

● Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque dans la plaquette culturelle ou sur mediatheques.coeuressonne.fr



● Retrouvez le calendrier des matchs sur le site du club > www.fcfleury91.fr

FOOTBALL

UN TERRAIN HOMOLOGUÉ POUR LES GRANDES COMPÉTITIONS

La Fédération française de football vient d'homologuer l'éclairage et le nouveau terrain synthétique en niveau 3*. Le terrain compte 32 projecteurs dont certains s'élèvent à 22 mètres de hauteur. Plus besoin donc pour les équipes féminines (D1) et masculines (N2) de se déplacer au stade Bobin de Bondoufle pour les matchs et les entraînements. Elles peuvent désormais jouer à domicile, de jour comme de nuit, et devant leur public.

* Installations sportives minimales utilisées pour le Championnat national et le Championnat de France amateur (D1 féminines, N2 ou N1 garçons).

JEUNESSE

PASSE TON BAFA ET DEVIENS ANIMATEUR !

Vous avez entre 18 et 25 ans et souhaitez passer votre Bafa ?

La Ville finance à hauteur de 60% la session formation théorique de base (1^{re} partie) et la session perfectionnement (3^e partie). De plus, la Ville et l'organisme Les Pionniers de France accompagneront les jeunes dans leur recherche de stage pratique (2^e partie / 14 jours minimum).

Déposez votre candidature avant le 30 septembre: lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire, copie de la pièce d'identité et justificatif de domicile. Un jury (élu à la Jeunesse, responsable administratif, membre des Pionniers de France) se réunira pour choisir 15 jeunes pour la formation théorique et 10 pour le perfectionnement. Les candidats retenus seront convoqués à une réunion d'information sur le dispositif.



SESSION FORMATION DE BASE

du 16 au 24 octobre 2020 en internat.

SESSION PERFECTIONNEMENT

du 26 au 31 octobre 2020.

CONTACTS > 01 69 46 72 60
bafa@mairie-fleury-merogis.fr

**TU AS ENTRE 18 ET 25 ANS,
TU VEUX DEVENIR ANIMATEUR ?**
> LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS
ET L'AGGLOMÉRATION CŒUR D'ESSONNE
PARTICIPENT AU FINANCEMENT DE TON BAFA

AIDE AU BAFA!

UN BAFA, À QUOI ÇA SERT ?

Le Bafa, brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, est une excellente porte d'entrée dans le secteur de l'animation. Il permet de travailler dans les accueils de loisirs ou dans les séjours vacances, de participer à un projet éducatif et à une aventure humaine. Il est un aussi un bon moyen de gagner un peu d'argent durant ses études. Le Bafa peut intéresser un recruteur et est toujours un plus sur un CV.

LE CHALET : DES ANIMATEURS À VOTRE ÉCOUTE

Le service Jeunesse accueille les jeunes de 11 à 17 ans au Chalet. Il est ouvert mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 et mercredi et samedi de 14h à 18h30. Vous pouvez également retrouver vos animateurs dans votre collège (Bondoufle ou Sainte-Geneviève) où ils tiennent des permanences lors de la pause méridienne. Rappelons que cet été, le Chalet a accueilli chaque jour entre 25 et 40 jeunes et proposé toutes sortes d'activités et de sorties : char à voile, paddle et voile au lac de Viry-Châtillon, création de tee-shirts, baignades dans les bases de loisirs, bowling, séances ciné-philos, ateliers sportifs, veillées... Pensez-y pour vos prochaines vacances scolaires !

Rens. > Le Chalet 01 69 46 72 74.

FLEURY ÉVÉNEMENTS VIDE-GRENIERS

Le 4 octobre, venez dénicher de bonnes affaires au vide-greniers de Fleury. Organisé par l'association Fleury Événement, il aura lieu à la Coulée-Verte de 9h à 18h.

Restauration sur place.

Rens. > 06 87 44 38 43 ou
fleury_evenement_91@outlook.fr

MAHORAIS FLEURIE 91

L'ESTIME DE SOI : ET SI ON EN PARLAIT ?

L'association Mahorais Fleurie 91 propose un colloque **samedi 3 octobre** à partir de 13h, salle Jean-Wiener. Au programme: l'estime de soi, cette dimension fondamentale de la personnalité. Intervenants : M^{me} Yssouf, docteure en psychologie, M^{me} Moustoifa, spécialiste bien-être et estime de soi, M^{me} Nguelle, cheffe du service social et solidarité de Mayotte Paris, etc. Venez nombreux !

HANDICAP

MAINTIEN À DOMICILE : COUP DE POUCE TRAVAUX

Pour rester chez soi le plus longtemps possible quand on vieillit ou qu'on est atteint d'un handicap, des travaux peuvent être nécessaires: adaptation de la salle de bain et des toilettes, installation d'un ascenseur ou d'un monte-personne, pose de rampes d'accès, adaptation de cheminements extérieurs, travaux d'extension... Pour vous aider dans votre projet, l'agglomération Cœur d'Essonne vous propose conseils, accompagnement et coup de pouce financier.

Contactez le service Habitat de l'agglomération au 01 84 65 02 03 ou écrivez à habitat@coeuressonne.fr

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **DÉCHETS VÉGÉTAUX (pavillonnaire)** - Dans le bac au **couvreble vert** et 3 fagots attachés.
Le lundi après-midi de mars à novembre inclus.

• OBJETS ENCOMBRANTS

- **Secteur collectif**: les 25 septembre, 9 et 23 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre 2020.

- **Secteur pavillonnaire**: sur demande au 0 800 293 991 ou sur www.coeuressonne.fr

Attention, jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribelle et la rue des Roseaux.
Rappel, il est strictement interdit de déposer des encombrants en dehors des jours de passage.

• DÉCHETTERIES

Les horaires et coordonnées des déchetteries de l'agglomération sont consultables sur www.coeuressonne.fr

Pour tout renseignement: 0 800 293 991 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou www.coeuressonne.fr / Votre quotidien / Déchets

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ "FLEURY PLEINEMENT CITOYEN"

VOS ÉLUS



Olivier CORZANI,
maire,
vice-président
du Conseil
communautaire



Roger PERRET,
maire-adjoint chargé
du Cadre de vie
et de la Démocratie
locale



Espérance NIARI,
maire-adjointe
chargée des Ambitions
et Droits pour les
enfants et les jeunes



Ruddy SITCHARN,
maire-adjoint chargé
de la Vie économique,
du Développement
de l'économie sociale
et solidaire et des
Finances



Alice FUENTES,
maire-adjointe
chargée des Droits
à l'éducation
et à la Vie scolaire



Yves GUETTARI,
maire-adjoint chargé
du Sport pour tous
et du Développement
de la pratique sportive



Danielle MOISAN,
maire-adjointe
chargée des Affaires
sociales, du Logement
et de la Santé



**Nourredine
MEDOUNI**,
maire-adjoint chargé
de la Tranquillité
publique, des Trans-
ports et mobilité et des
Commémorations



Isabelle DURAND,
maire-adjointe
chargée de la Culture
pour tous
et de la Vie des aînés



**Marie-Gisèle
BELZINE**,
conseillère municipale
chargée des Droits
des femmes et des
Personnes en situation
de handicap



Hichame OUBBA,
conseiller municipal
chargé de la Vie
associative



**Tiphaine
VALDEYRON**,
conseillère municipale
chargée de la
Valorisation de
l'histoire et Patrimoine
de la ville



**Mahamadou
SACKO**,
conseiller municipal
chargé de la Vie des
quartiers et des
Activités des familles



Mélanie BARBOU,
conseillère municipale
chargée de la
Place de la nature
et de l'animal dans
la ville



**Laurent
DOISELET**,
conseiller municipal



Jeannette OTTO,
conseillère municipale



Didier GABA,
conseiller municipal



Sophia MEJRI,
conseillère municipale



**Christian
DARRAS**,
conseiller municipal



**Martine
GOESSENS**,
conseillère municipale



**Madiouma
TANDIA**,
conseiller municipal



Aline THIOL,
conseiller municipal



Sami TOUMI,
conseiller municipal



Maria BERNARDO,
conseillère municipale



Ruddy GASTRIN,
conseiller municipal



**Ghyslaine
LARUELLE**,
conseillère municipale



Julien CORZANI,
conseiller municipal



Saty TALL,
conseillère municipale



Albert LAVENETTE,
conseiller municipal



Annie MARÇAIS,
conseillère municipale



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

- Avec le maire : **01 69 46 72 23**
- Avec les maires-adjoints : **01 69 46 72 03**
- Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Hélène Dian-Leloup, conseillers départementaux, sur rendez-vous : **06 21 04 73 36**
- Avec Pierre-Alain Raphan, député de l'Essonne sur rendez-vous : **pierre-alain.raphan@assemblee-nationale.fr**



L'éducation: une priorité à Fleury!

Tronquée par deux mois de confinement, l'année scolaire qui s'est écoulée a été inédite, nous avons tous pu mesurer combien l'école occupe une place primordiale et centrale dans la vie de nos enfants et dans celle des familles.

Pour assurer à tous une rentrée sereine, un protocole sanitaire a été mis en place par l'Éducation nationale en partenariat avec la Ville: gestes barrières, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans, nettoyage renforcé et aération des locaux. Chaque école de la ville est dotée de savons, gel hydro alcoolique, essuie-tout jetable, produits d'entretien et chaque agent municipal est muni de masques de protection...

Durant ces derniers mois, les agents de la Ville et les membres de l'équipe municipale sont restés mobilisés en travaillant et anticipant différents scénarios organisationnels pour cette rentrée quelque peu spéciale sur les trois établissements scolaires de la ville.

Les vacances d'été ont été l'occasion de travaux, dans les écoles pour créer les conditions matérielles d'une belle année scolaire pour tous.

Nous continuerons à investir massivement dans l'éducation en mettant à disposition des élèves et des enseignants les moyens matériels et humains (atsem, agents de cantine, animateurs...) favorisant un meilleur apprentissage (pour rappel la part du budget de fonctionnement 2020 consacrée à la Petite-Enfance, l'Enfance et la Jeunesse représente 40% de celui-ci, soit près de 7 millions d'euros).

Il n'en demeure pas moins que les écoles de notre ville sont confrontées à une forte croissance du nombre d'élèves. La commune se trouve dans l'obligation de construire rapidement un nouveau groupe scolaire complet. Il s'agit là d'une des propositions mises en perspective dans le programme de l'actuelle majorité. Pour l'aboutissement de ce projet, nous aurons besoin de l'appui et de la participation de tous les Floriacumois!

Alice FUENTES

Maire-Adjointe chargée des Droits à l'éducation et à la Vie scolaire

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex

01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Horaires: lundi, mardi, jeudi,
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h
à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **Cœur d'Essonne Agglomération**

1, place Saint-Exupéry 91704
Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **Maison de justice et du droit**

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **Gendarmerie de Fleury**

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **Maison départementale
des solidarités**

4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 46 57 60

• **Assistances sociales**

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV les lundis après-midi
au 01 69 46 57 60

• **Mission locale Cœur
d'Essonne Agglomération**

27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• **Caf - permanence en mairie
et sur RV avec l'assistante sociale
les mardis toute la journée,
jeudis après-midi, vendredis matin.**

• **Taxis**

- **M. Belamine** 06 08 81 60 60
- **M. Pereira** 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36
- **Transport accompagné**
06 27 88 88 77
ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **Cabinet médical des Sources**

55, bis rue André-Malraux

Médecins généralistes

Docteurs Ben Salem et Dahane.
Accueil tél. : 01 88 09 00 00

Infirmiers

- MOUMEN Malika 06 64 83 86 21
- VARENNES Frédéric 06 63 25 14 22

Kinésithérapeute

- PROVOST Valérie 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80

• **Cabinet médical Joncs-Marins**

108, rue Martin-Luther-King

Médecins généralistes

Docteurs Haffaf et Laïb.
Accueil tél. : 01 88 09 00 05

Psychologue

- MARTINI Katia
01 64 93 41 99 ou 06 03 00 82 37

Dentiste

- TOLEDANO Salomon 01 69 21 21 29

Ostéopathe

- M^{ME} DELANNAY
07 66 74 24 00 ou www.doctolib.fr

• **Autres praticiens**

Médecin généraliste

- BERNARD Sylvie - 3, rue Pablo-
Picasso 01 69 04 11 59

Dentistes

- D^S KORBER, GARABEDIAN
ET ALI TURKI - 10, rue de l'Orge
01 60 16 64 17 ou 01 60 16 56 86

Kinésithérapeute

- M. SEIGNEUR (à domicile
uniquement) 06 10 80 15 82

• **SOS Médecins**

08 26 88 91 91 - 24h/24

• **Protection infantile**

Prévention santé gratuite
pour les enfants de 0 à 6 ans
Maison de la petite enfance
01 69 46 67 06 - sur RV.

• **Cmp**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **Pharmacies**

- **Linda Ichir**

2, avenue du Docteur-Fichez
Lun au ven 9h-19h30
Sam 9h-19h - 01 69 24 39 90

- **Grande pharmacie de Fleury**

24, rue Rosa-Parks
Lun au sam 8h30-20h30
01 60 15 80 83

• **Centre Jean-Moulin**

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
01 69 25 66 00

• **Résidence Marcel-Paul (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 65 00

• **Centre hospitalier Manhès**

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

AVOCAT CONSEIL

• **Permanence en mairie**

De 10h15 à 11h45
les **vendredis 25 septembre**
et **30 octobre 2020.**



CARNET

NAISSANCES

- SCHUSTER AUMARD Ninio né le 2/03/2020.
- BOUMPOUTOU Azraël, Wilder, Alens
né le 10/06/2020.
- BOULAIRE Cataleya née le 10/06/2020.
- TALASSIA Inès, Lucile née le 10/06/2020.
- VELONTONY Maëla, Zafizandry
née le 13/06/2020.
- EKOONDO BOLOZI Aayan, Rais
né le 14/06/2020.
- DIALLO Salimata née le 15/06/2020.
- DAGNÉE DANNAPPE Marin, Bruno, Alain,
Bernard, né le 19/06/2020.
- ESSOUFI Yazane né le 2/07/2020.
- KONZI-DESSOUZA Inayah-Victoria
née le 3/07/2020.
- ZÉPHIR Apolline née le 5/07/2020.
- BOURAADA Silya née le 8/07/2020.
- BRUTE RODRIGUEZ Eyden, Jonathan
né le 12/07/2020.
- MILADI Younes né le 16/07/2020.
- DEVILLERS Enzo, Allan, Bruno
né le 16/07/2020.
- BERNAERT Abigaëlle, Jeanne, Edmonde
née le 16/07/2020.
- KHENISSI Kadija, Tounis née le 17/07/2020.
- ICAPI Iris, Marie-Louise, Djrade
née le 17/07/2020.
- DIAKHITE Yamine né le 3/08/2020.
- KULA Foyi, Merjes, Fahila née le 12/08/2020.
- AKDENIZ Dilay, Zerya né le 19/08/2020.
- JIYYAR Yarah née le 1/09/2020.

SAMEDI 10 OCTOBRE | 20H30 | SALLE MALRAUX

MYSTÈRE

CONCERT JAZZ
MANOUCHE

TRIO

QUARTET



TOUT PUBLIC | 6 EUROS - 3 EUROS

**Nombre de places limité - Renseignements
et réservation obligatoire au 01 69 46 72 09
ou cvl@mairie-fleury-merogis.fr**

